

CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 10 septembre 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le conseil municipal a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour contenant une note de synthèse pour chaque dossier et adressée le 4 septembre 2018, soit au moins cinq jours francs avant la séance.

La séance publique est ouverte à 17 h 02 sous la présidence de Mme Appéré, Maire. Elle est levée à 20 h 44.

**PRÉSENTS** : Mme Appéré, Maire ; M. Sémeril, Mme Briéro, M. Berroche, Mme Rault, M. Bourcier, Mme Debroye, M. Hervé, Mme Briand, M. Le Bougeant, Mme Bougeard, M. Careil, Mme Marchandise-Franquet, M. Chardonnet, Mme Krüger, M. Goater, Mme Noisette, M. Lahais, Mme Rousset, adjoints ; MM. Léziart, Le Gargasson, Ech-Chekhchakhi, Guillotin, Puil, Maho-Duhamel, Mmes Marie, Robert, M. Besnard, Mmes Pellerin, Phalippou, M. Morel, Mmes Condolf-Férec, Letourneux, MM. Hamon, Jégou, Mmes Faucheux, Andro (de 17 h 45 à 19 h), Rougier, MM. Nadesan, Theurier, Pommier, Mme Daunis, M. Tual, Mme Salaün, MM. Bongart, Pelle, Mme Rolandin (à partir de 17 h 15), MM. Le Brun (à partir de 18 h 22), Cressard, Mme Jouffe-Rassouli, M. Plouvier, Mmes Dhalluin, Bouvet, M. Guiguen, Mmes David (à partir de 17 h 40), de Bergevin (à partir de 17 h 30), conseillers municipaux.

**ABSENTS avec procuration de vote** : M. Le Moal représenté par M. Besnard, Mme Eglizeaud représentée par Mme Briéro, Mme Andro représentée par M. Bourcier (jusqu'à 17 h 45 et de 19 h à 20 h 44 – rapports 306 et suivants), Mme Sohier représentée par M. Theurier, M. Caron représenté par M. Plouvier, M. Le Brun représenté par M. Guiguen (jusqu'à 18 h 22 – rapports 265, 287, 293 et 274), Mme de Villartay représentée par M. Cressard.

**ABSENTS sans procuration de vote** : Mme Rolandin (jusqu'à 17 h 15), Mme David (jusqu'à 17 h 40), Mme de Bergevin (jusqu'à 17 h 30).

Les rapports ont été présentés dans l'ordre suivant : 265, 287, 293, 274, 272, 267, 306, 266, 268 à 271, 273, 275 à 286, 288 à 292, 294 à 305, 307 à 313.

M. Lahais est nommé secrétaire et le compte rendu sommaire de la séance du 25 juin 2018 est adopté.

Le conseil municipal :

- |  |   |
|--|---|
| <p><b>265 Compte rendu sommaire du 25 juin 2018 - Adoption - Ordre du jour et déroulement de la séance du 10 septembre 2018 – Hommage à M. Philippe Faysse, Directeur général adjoint</b></p> <p>- Adopte le compte-rendu sommaire du 25 juin 2018</p>   | <p><b>Unanimité</b></p>   |
| <p><b>287 Aménagement et services urbains, environnement - Suppression du passage à niveau PN193 et aménagement du boulevard Marbeuf – Avant-projet</b></p> <p>1 - Prend acte des éléments de l'avant-projet de l'opération de suppression du passage à niveaux Marbeuf et de son enveloppe financière globale (27 200 000 € TTC, dont 20 140 000 € relevant des compétences SNCF Réseaux et 7 060 000 € des compétences Rennes Métropole)</p> <p>2 - Approuve l'enveloppe financière associée aux travaux de compétences communales, s'élevant à 360 000 € TTC</p> <p>3 - Autorise Mme la Maire ou toute personne dûment habilitée à accomplir tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.</p>  | <p><b>Unanimité</b></p>   |
| <p><b>293 Aménagement et services urbains, environnement - Extension de la ZAC Blosne-Est - Dossier de création - Approbation</b></p> <p>1 - Prend acte du bilan de la procédure de participation du public par voie électronique relative au projet d'extension de la ZAC Blosne-Est</p> <p>2 - Approuve le dossier de création d'extension de la ZAC Blosne-Est et décide de la création de la ZAC élargie en ces termes : Le périmètre élargi intègre désormais les centres commerciaux Landrel, Torigné et Ste Elisabeth ainsi que le site du Lidl boulevard Volclair. Pour des raisons de cohérence d'ensemble, l'élargissement du périmètre concerne également les immeubles d'Archipel Habitat du parc des Balkans. Sur ce périmètre porté de 38ha à 51,1ha, le nouveau programme des constructions prévoit la création de 90 000 m<sup>2</sup> de logements nouveaux (soit environ 1 250), 20 000 m<sup>2</sup> d'activités tertiaires, 15 000 m<sup>2</sup> d'équipements publics et 15 000 m<sup>2</sup> de locaux artisanaux et commerciaux</p> <p>3 - Autorise Mme la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération</p> | <p><b>Unanimité moins<br/>2 abstentions (Parti<br/>de Gauche)</b></p> |
| <p><b>274 Sports et jeunesse - Action socio-éducative – Pôle Associatif du Blosne - Construction neuve - Autorisation de signature du marché de maîtrise d'œuvre</b></p> <p>- Approuve les termes du marché et autorise Mme la Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre et d'ingénierie relatif à la construction du pôle associatif du Blosne avec le groupement ANTONIO VIRGA ARCHITECTE, VOLGA PAYSAGE, TPF INGENIERIE, pour un montant de 673 548,00 € TTC</p>   | <p><b>Unanimité</b></p>   |

**272 Sports et jeunesse – Complexe sportif de Beauregard – ZAC de Beauregard – Équipement sportif couvert – Approbation du programme**

**Unanimité**

1 - Approuve l'enveloppe financière prévisionnelle (4 300 000 € TTC) et le programme prévisionnel relatifs à la construction d'un équipement sportif couvert ZAC Beauregard d'une surface utile de 1838 m<sup>2</sup>, regroupant différents pôles (ce qui favorisera la compacité du bâti et la mutualisation de certains locaux) :

- . le pôle Accueil intégrant le hall d'accueil, l'infirmierie, les espaces communs sanitaires publics (surface d'environ 76 m<sup>2</sup>)
- . le pôle Sport intérieur hébergeant une salle multisports de 44 m x 24 m x 9 m avec des gradins permettant d'accueillir 250 spectateurs. La salle sera destinée à des activités multisports pour les scolaires et les associations ainsi qu'à l'organisation de compétitions de Handball, de Basket-ball, et Volley-ball et de Badminton entre autres disciplines. La salle sera homologuée au niveau régional pour l'ensemble de ces sports
- . le pôle accueillera également les locaux annexes nécessaires à son fonctionnement : quatre vestiaires/douches joueurs, deux vestiaires/douches arbitres, deux locaux de stockage et deux sanitaires pour les usagers de l'installation (surface d'environ 1556 m<sup>2</sup>)
- . le pôle Espace de convivialité regroupera une salle de convivialité, une réserve et un bureau (surface d'environ 148 m<sup>2</sup>)
- . le pôle Locaux techniques destiné au fonctionnement du gymnase, regroupera un local d'entretien, une chaufferie, des locaux techniques et une pièce destinée au stockage des poubelles (surface d'environ 58 m<sup>2</sup>)
- . les surfaces complémentaires seront composées des circulations, des sanitaires joueurs (215m<sup>2</sup>)

2 - Autorise Mme la Maire à signer et à déposer toute demande d'autorisation administrative rendue nécessaire pour la réalisation de l'équipement, notamment en matière d'urbanisme

**267 Enseignement, formation – « Plan Numérique Éducatif Local » - Information**

**Unanimité**

1 - Prend acte du document présenté, résultat de la concertation entre les acteurs éducatifs du territoire (services de la Ville et de la Direction Académique des services de l'Éducation Nationale d'Ille-et-Vilaine).

Ce document définit quatre ambitions :

- . établir une feuille de route pour déployer les actions d'éducation au numérique, et par le numérique, sur les différents temps et espaces éducatifs de l'enfant
- . soutenir les objectifs éducatifs de l'Éducation Nationale en matière de numérique
- . définir les grandes orientations d'une éducation globale et les évaluer, en tenant compte des enjeux nationaux et territoriaux
- . proposer des pistes d'action et des ressources aux acteurs éducatifs en matière d'accompagnement des usages éducatifs du numérique

Il s'articule autour de trois grands axes :

- . le numérique au service des apprentissages scolaires
- . les fractures d'usages et les inégalités d'accès
- . le numérique au service de l'innovation pédagogique

Enfin, il définit les modalités de gouvernance et d'évaluation.

2 - Autorise Mme la Maire à le signer

**306 Administration générale – Charte de la Démocratie Locale – Bilan annuel 2017-2018**

**Le Conseil prend acte**

- Prend acte du bilan annuel de la Charte de la Démocratie Locale :

**Les conseils de quartier**

13 conseils de quartiers permettent l'implication des habitants et le soutien aux initiatives. Comme prévu par la Charte, les conseils de quartier ont été renouvelés à mi-mandat. Assemblées générales, conseil de quartier, commissions, groupes de travail, pas moins de 325 réunions ont été organisées depuis septembre 2017. Outre les cafés-citoyens, balades en vélo, marches exploratoires, les formes d'animation des instances de participation continuent à évoluer : "halles aux projets"; temps conviviaux, cafés-rencontres d'été sur espace public, actions sur le terrain au plus près des habitants (halls et bas d'immeubles). Plusieurs thématiques communes ont été abordées dans l'ensemble des conseils de quartier : le budget participatif, la révision du Plan local d'Urbanisme avec Rennes 2030, la dotation financière du conseil de quartier

**Les comités consultatifs et les conseils locaux**

Information, consultation, concertation ou co-construction, les différents niveaux de la participation, définis par la Charte de la Démocratie locale, sont mis en œuvre.

**Autres démarches de la Fabrique citoyenne**

**Le Budget participatif**

En 2017, la Ville a organisé, en lien avec les villes de Grenoble, Montreuil et Paris les 2èmes rencontres nationales des budgets participatifs. Rennes a également été distinguée pour son budget participatif, en 2017, dans le cadre du label national des Territoires innovants attribué par l'association des Interconnectés2017, dans le cadre du label national des Territoires innovants attribué par l'association des Interconnectés. La saison 3 du budget participatif a permis à 28 projets de devenir lauréats, sur 533 déposés et 235 soumis au vote des Rennais.

**La charte de la vie nocturne**

Dans la dynamique participative du Conseil de la Nuit, mis en place par la charte rennaise de la vie nocturne en 2016, des actions continuent d'être mises en place et de nouvelles ont pu être expérimentées au sein de groupes de travail. Trois réunions de la Commission de conciliation établissements nocturnes/riverains pour difficultés de voisinage ont été organisées.

**Projet urbain Rennes 2030**

En 2017, plusieurs temps-forts ont été organisés avec 7 balades urbaines multimodales proposées (à pied, en train, à vélo, en péniche, en bus) ayant rassemblé 411 participants. Des visites de points hauts (Premium, Urban Quartz...) et de points bas (deux stations de métro) ont permis de réunir 583 participants. Des temps plus conviviaux, comme les 3 cafés thématiques (nature, le patrimoine et l'audace architecturale) ont attiré 130 participants

En 2018, six réunions publiques ont fédéré près de 800 personnes dans les quartiers. Cet échange a précédé le lancement de l'enquête publique relative à la révision du Plan local d'Urbanisme proposée du 18 juin au 20 juillet

**Rencontres à mi-mandat**

10 rencontres avec Mme la Maire ont été organisées dans les quartiers et ont permis de faire le point, avec plus de 1500 participants, sur l'avancement du projet municipal sur les dossiers d'actualité, dans les domaines de l'urbanisme, du patrimoine, de la santé, de la nature en ville, de la solidarité, de la culture, du sport ou de la vie associative

### Les jeunes ont les Rennes

25 actions ont été réalisées dans 8 quartiers différents réunissant plus de 4 500 participants. 11 thématiques ont émergé : culture, accès aux droits, handicap, sécurité nocturne, santé, environnement, solidarité, emploi, aménagement, environnement. Plus de 60 associations se sont mobilisées sur l'événement avec des dynamiques collectives sur les quartiers de Bréquigny, du Blosne, de Cleunay et le secteur Jeanne d'arc.

### Labo Europe

Depuis son lancement, de nouveaux formats de rencontres et de débats ont été testés. Un appel à idées via la plateforme de consultation de la Fabrique Citoyenne en octobre 2017, puis en décembre 2017 un speedmeeting suivi d'une « agora live » en direct sur Facebook axée sur des batailles interactives d'idées et d'arguments. En mai 2018 pour la fête de l'Europe, le Labo Europe a organisé « Europe Remix », marathon créatif de 48 h qui a réuni 60 personnes et donné naissance à 5 projets prototypés au LabFab de la Maison des associations, projets à développer avec les acteurs du Labo...

### Le Conseil des Bienveillants de la vie culturelle

Au cours de l'année écoulée, réflexion sur la participation des habitants au sein des institutions culturelles autour d'un état des lieux des pratiques et de préconisations. Une douzaine de personnes participent à ces travaux dont une première restitution a été proposée en juillet

### Autres concertations

Au cours de l'année, différentes consultations sur le site collaboratif de la Fabrique Citoyenne ont été proposées aux Rennais.es : l'évaluation du Plan local de Santé sur la perception des Rennais.es sur leur santé et leur bien-être, la démarche Rennes propre ensemble qui a permis des ajustements et des évolutions sur la propreté de la ville via un plan d'actions. Les idées des habitants ont également été collectées pour concrétiser la future Maison des Aînés et des Aidants

**266 Enseignement, formation – Écoles maternelles ou élémentaires publiques ou privées - Mise en place de l'Espace Numérique Travail des écoles publiques et centres de loisirs municipaux - Récupération de données à caractère personnel issues de la base académique - Convention**

1 - Approuve les termes de la convention de partenariat avec le Rectorat de l'académie de Rennes pour le fonctionnement de l'Espace Numérique de Travail des écoles publiques et des centres de loisirs municipaux de la Ville de Rennes concernant la transmission des données figurant sur un fichier issu de l'AAF (annuaire académique fédérateur), dans le respect de la législation

2 - Autorise Mme la Maire à signer ce document ainsi que tout avenant ultérieur

**268 Enseignement, formation - Activités éducatives périscolaires - Ateliers périscolaires 2017-2018 - Subventions aux associations – Versement du solde – Deuxième affectation de crédits 2018**

- Approuve une deuxième affectation de crédits en accordant le solde des subventions aux associations, en fonction des ateliers effectués au cours de l'année scolaire 2017-2018, déduction faite des acomptes déjà versés, pour un montant total de 113 275,50 € (montant réparti entre les associations concernées).

**Unanimité**

**Unanimité,  
8 conseillers ne  
prenant pas part au  
vote (Mmes Bougeard,  
Rougier, Pellerin,  
Marie, MM. Sémeril,  
Berroche, Hervé,  
Le Bougeant)**

| NOM DE L'ASSOCIATION   | MONTANT SUBVENTION ANNUELLE | MONTANT DU SOLDE |
|--|-----------------------------|------------------|
| 10 doigts  | 3 270,00 €                  | 918,00 €         |
| 3ème acte  | 540,00 €                    | 540,00 €         |
| 9 dot 8  | 1 200,00 €                  | 24,00 €          |
| ADORER-C'Lab   | 750,00 €                    | 162,00 €         |
| Africa Djale   | 540,00 €                    | 540,00 €         |
| Akodi Aleyaya  | 5 610,00 €                  | 1 494,00 €       |
| Antipode MJC Rennes  | 18 720,00 €                 | 4 062,00 €       |
| Armada Production  | 840,00 €                    | 0,00 €           |
| Art Recherche Technique - Atelier du Thabor                      | 780,00 €                    | 192,00 €         |
| ASPTT Basket   | 3 180,00 €                  | 828,00 €         |
| Association 3 regards - Léo Lagrange - Ferme de la Harpe         | 3 810,00 €                  | 870,00 €         |
| Association Bourg l'Evêque                                       | 1 080,00 €                  | 345,00 €         |
| Association des étudiants du CFMI                                | 2 310,00 €                  | 294,00 €         |
| Association les 3 maisons  | 810,00 €                    | 222,00 €         |
| Association ô  | 1 320,00 €                  | 144,00 €         |
| Association Rencontre et Culture Maison de quartier de Villejean | 8 190,00 €                  | 2 016,00 €       |
| Atelier Déclic   | 720,00 €                    | 132,00 €         |
| Brain Up   | 840,00 €                    | 252,00 €         |
| Bran Systema   | 1 560,00 €                  | 384,00 €         |
| C.P.T Cultur' pour tous  | 9 150,00 €                  | 834,00 €         |
| Capoeira Bom Sinal   | 0,00 €                      | 0,00 €           |
| Centre socio-culturel des Longs Prés                             | 19 650,00 €                 | 4 950,00 €       |
| Cercle Celtique de Rennes  | 6 090,00 €                  | 1 386,00 €       |
| Cercle Paul Bert   | 133 462,50 €                | 29 260,50 €      |
| Clair Obscur   | 750,00 €                    | 162,00 €         |
| Comité départemental Echecs                                      | 6 210,00 €                  | 2 682,00 €       |
| Compagnie Artefakt   | 780,00 €                    | 192,00 €         |
| Compagnie Corps Ivoire   | 6 060,00 €                  | 1 356,00 €       |
| Compagnie Felicita   | 1 500,00 €                  | 324,00 €         |
| Compagnie NOR  | 1 410,00 €                  | 234,00 €         |
| Duo danse  | 780,00 €                    | 192,00 €         |
| Ecole d'Art Martenot   | 1 680,00 €                  | 84,00 €          |
| Elan Créateur  | 2 856,00 €                  | 0,00 €           |
| Electroni'K  | 0,00 €                      | 0,00 €           |
| En piste   | 4 500,00 €                  | 552,00 €         |
| Espace des 2 rives - Rennes pôle Association                     | 1 620,00 €                  | 444,00 €         |
| Flot de Vie  | 240,00 €                    | 240,00 €         |
| Fondation Sève   | 2 400,00 €                  | 1 200,00 €       |
| GUR PRASAD   | 1 620,00 €                  | 444,00 €         |
| Gym-Mômes  | 13 230,00 €                 | 3 822,00 €       |
| Hatha Yoga du pays de Rennes                                     | 690,00 €                    | 270,00 €         |
| Haute Bretagne Echecs  | 4 740,00 €                  | 1 212,00 €       |
| IMAG'ESSAIS  | 1 530,00 €                  | 354,00 €         |
| IN SITU  | 1 950,00 €                  | 186,00 €         |
| Institut Confucius   | 6 270,00 €                  | 1 566,00 €       |
| Jeanne d'Arc   | 3 210,00 €                  | 858,00 €         |
| LA 14  | 810,00 €                    | 222,00 €         |
| La Guernette avisée  | 1 500,00 €                  | 324,00 €         |
| La Plomberie du Canal  | 4 260,00 €                  | 1 470,00 €       |
| Ladainha   | 1 440,00 €                  | 180,00 €         |
| L'atelier imprimerie   | 720,00 €                    | 132,00 €         |
| L'ATELIER SONORE   | 780,00 €                    | 192,00 €         |
| Le Jardin des Mille pas  | 12 750,00 €                 | 3 342,00 €       |

|                                  |                     |                     |
|----------------------------------|---------------------|---------------------|
| Le jardin Sophrologique          | 1 470,00 €          | 294,00 €            |
| LE SOUFFLE ET LA FLAMME          | 810,00 €            | 222,00 €            |
| Le Triangle                      | 13 470,00 €         | 2 886,00 €          |
| Les Francas d'Ille et Vilaine    | 50 505,00 €         | 10 899,00 €         |
| Les Petites Lettres              | 660,00 €            | 660,00 €            |
| Les Petits Débrouillards         | 7 005,00 €          | 558,00 €            |
| Les Sans Chefs                   | 1 560,00 €          | 384,00 €            |
| L'Œil d'Oodacq                   | 10 050,00 €         | 2 406,00 €          |
| Maison de Suède                  | 5 040,00 €          | 924,00 €            |
| Maison du Ronceray               | 810,00 €            | 222,00 €            |
| Maison Internationale de Rennes  | 1 590,00 €          | 414,00 €            |
| Matières créatives               | 3 000,00 €          | 1 236,00 €          |
| MJC Bréquigny                    | 9 630,00 €          | 2 574,00 €          |
| MJC Le Grand Cordel              | 10 830,00 €         | 2 598,00 €          |
| MQ La Bellangerais               | 30,00 €             |                     |
| MQ La Touche                     | 7 980,00 €          | 2 352,00 €          |
| MQ Nord St Martin - Maison Bleue | 2 625,00 €          | 567,00 €            |
| MQ Sainte Thérèse                | 750,00 €            | 162,00 €            |
| Passion Judo 35                  | 1 590,00 €          | 414,00 €            |
| PEPEANIM                         | 1 012,50 €          | 277,50 €            |
| PHAKT Centre culturel Colombier  | 3 240,00 €          | 888,00 €            |
| Proj'Art                         | 2 460,00 €          | 696,00 €            |
| REC Rugby                        | 750,00 €            | 162,00 €            |
| REC volley                       | 1 590,00 €          | 414,00 €            |
| REN'YOGA ZEN                     | 3 990,00 €          | 1 050,00 €          |
| Roazhon Colors                   | 1 560,00 €          | 384,00 €            |
| Roller - Breizh - Animations     | 4 867,50 €          | 1 192,50 €          |
| Rue des Livres                   | 1 530,00 €          | 354,00 €            |
| Slam Connexion                   | 480,00 €            |                     |
| Source Harmonie                  | 1 680,00 €          | 504,00 €            |
| Stade Rennais Athlétisme         | 2 520,00 €          | 756,00 €            |
| Stade Rennais rugby              | 3 030,00 €          | 678,00 €            |
| Terre des Arts                   | 1 680,00 €          | 504,00 €            |
| Théâtre de l'Improbable          | 0,00 €              | 0,00 €              |
| Tour d'Auvergne                  | 2 250,00 €          | 486,00 €            |
| UFOLEP                           | 2 190,00 €          | 426,00 €            |
| Union Rennes Basket              | 5 955,00 €          | 1 104,00 €          |
| Univers 7 arrivée                | 2 280,00 €          | 516,00 €            |
| Vilanvi                          | 2 790,00 €          | 1 026,00 €          |
| <b>Total général</b>             | <b>486 538,50 €</b> | <b>113 275,50 €</b> |

**269 Enseignement, formation – Activités éducatives périscolaires - Fonds Projets éducatifs de territoire / Commissions Éducation Enfance Jeunesse – Aide à l'équipement - Provision associations enfance – Première affectation de crédits 2018**

**Unanimité**

1 - Approuve l'attribution, au titre de l'année 2018, de subventions pour un montant total de 2 500 € se décomposant comme suit :

- . 1 500 € l'Association le souffle et la Flamme (acquisition de matériels techniques dans le cadre de l'action Radio du Blosne, la subvention étant plafonnée dans la limite du montant réel des dépenses réalisées)
- . 1 000 € Cercle Paul Bert du Blosne (acquisition d'outils numériques et logiciels de création dans le cadre de l'action : Educatik, la subvention étant plafonnée dans la limite du montant réel des dépenses réalisées)

2 - Dit que les versements s'effectueront sur présentation des copies des factures certifiées et payées par les bénéficiaires désignés ci-dessus sur leurs montants TTC, ces associations ne récupérant pas la TVA

**270 Enseignement, formation – Activités éducatives périscolaires - Fonds Projets éducatifs de territoire / Commissions Éducation Enfance Jeunesse – Provision projets actions éducatives Territoires – Deuxième affectation de crédits 2018**

- Approuve l'attribution de subventions au titre de l'année 2018, pour un montant total de 17 175 € :

- . 3 000 € au Cercle Paul Bert du Blosne pour l'action : Séjours "entre terre et mer"
- . 1 250 € à l'Association le souffle et la Flamme pour l'action : Radio du Blosne
- . 1 000 € à l'association UFOLEP pour l'action : Vill'jensport
- . 1 500 € à la Maison des Jeunes et de la Culture Maison de Suède pour l'action : Séjour de vacances Trémelin
- . 1 000 € à l'Association Mosaïque Bretagne Maroc pour l'action : Sortie Futuroscope Parents/Enfants
- . 1 000 € à la Maison des Jeunes et de la Culture de Bréquigny pour l'action : Séjour Flip Parthenay
- . 2 500 € à l'Association Rennaise des Centres Sociaux (Centre social de Villejean) pour l'action : La famille en mouvement
- . 2 025 € à la Compagnie Mirelaridaine pour l'action : Atelier de création culinaire et animation de l'inauguration de l'espace Ressources parents Clémenceau
- . 3 900 € à la Maison des Jeunes et de la Culture Maison de Suède pour l'action : Coordination Espace Parents Challais Prévert

**Unanimité,  
4 conseillers ne  
prenant pas part au  
vote (MM. Bourcier,  
Careil, Maho-Duhamel,  
Mme Rousset)**

**271 Culture - Action culturelle - Provision - Dispositif « Les Rennais prennent l'Art » - Troisième affectation de crédits 2018**

- Approuve une troisième affectation de crédits 2018 pour un montant de 12 250 € :

- . 2 000 € à l'association Le Souffle et la Flamme : création d'une œuvre collective sous la forme d'une fresque, avec les habitants du square de Galicie

- . 2 000 € à l'association Des Gens Comme Tout Le Monde : projet "Vous êtes ici" de la Compagnie Kislrod : ateliers de pratiques, collectes et interventions dans 14 espaces publics à destination des habitants du quartier centre
- . 2 000 € à la Compagnie Mirelaridaine : projet "Les banquets", laboratoire culinaire participatif dans le quartier de Bréquigny
- . 2 500 € à l'association Point Barre : projet "Filmatraj", création de film autour du patrimoine breton à destination de jeunes en insertion
- . 650 € au centre culturel Avicenne : projet de chœur d'enfants sur le quartier de Villejean dans le cadre de Rennes au Pluriel
- . 1 800 € à la MJC Maison de Suède : projet de cinéma associant projection en plein air et atelier de programmation avec les habitants du quartier en collaboration avec l'association Clair Obscur
- . 1 300 € à la MJC Maison de Suède : parcours de découverte de la magie contemporaine associant ateliers d'initiation et spectacles en collaboration avec Ay-Roop

**Unanimité,  
3 conseillers ne  
prenant pas part au  
vote (M. Chardonnet,  
Mmes Letourneux,  
Rolandin)**



|  |                         |
|--|-------------------------|
| <p><b>273 Sports et jeunesse – Autres actions en faveur de l'enfance – Provision droits de l'enfant – Première affectation de crédits 2018</b></p> <p>- Approuve l'attribution de subventions aux associations désignées ci-dessous pour un montant total de 13 500 € :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>. 300 € à l'Action Catholique des Enfants 35 pour son projet d'intervention autour du droit à l'identité</li><li>. 1 200 € au Cercle Paul Bert (section Centre) pour le projet "Tous ensemble, tous visibles"</li><li>. 2 600 € au Cercle Paul Bert pour son projet "Moi, c'est moi"</li><li>. 1 200 € à l'Association Rennaise des Centres Sociaux (Centre social Ty Blosne) pour son projet "Mieux se connaître, pour mieux transmettre"</li><li>. 1 200 € au Groupe rennais de Pédagogie et d'Animation sociale (GRPAS) pour son projet "3.5.7 Identité"</li><li>. 700 € à l'association Le Grand Cordel MJC pour le projet "Le jour où l'on vient au monde"</li><li>. 750 € à l'Association Maison des Squares Solidarité Interculturel Citoyenneté (AMSIC/Maison des Squares) pour son projet d'animation et de pièce de théâtre autour du droit à l'identité</li><li>. 2 000 € à la Maison du Ronceray pour son projet "Manifestive"</li><li>. 850 € à l'Office central de Coopération à l'École (OCCE) pour son projet autour de l'identité</li><li>. 1 950 € à l'association Antipode MJC Rennes pour le projet "Identités plurielles"</li><li>. 450 € à l'Association des Gens du Voyage (AGV) pour son projet de création de carte d'identité imaginaire ou poétique</li><li>. 300 € aux Francas d'Ille-et-Vilaine pour le projet "Agis pour tes droits"</li></ul> | <p><b>Unanimité</b></p> |
| <p><b>275 Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Groupement d'Employeurs de l'Économie Sociale d'Ille-et-Vilaine - Provision économie sociale et solidaire (GEDES) - Affectation des crédits 2018</b></p> <p>- Affecte les crédits pour l'année 2018 en accordant une subvention de 10 000 € au Groupement d'Employeurs de l'Économie Sociale d'Ille-et-Vilaine (GEDES) pour l'accompagnement de son action visant à développer la mutualisation de postes de salariés dans les associations de son territoire d'intervention.</p>  | <p><b>Unanimité</b></p> |
| <p><b>276 Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Provision bénévolat - Première affectation de crédits 2018</b></p> <p>- Accorde une subvention de 2 068 € à l'association France Bénévolat 35 pour l'organisation de son forum du bénévolat qui se déroulera le 13 septembre 2018.</p>   | <p><b>Unanimité</b></p> |
| <p><b>277 Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Provision Locaux Collectifs Résidentiels - Aménagements 2018 - Subventions d'équipement aux organismes HLM - Modification d'une délibération antérieure – Deuxième affectation de crédits 2018</b></p> <p>1 - Prend acte des travaux réalisés ou à réaliser par les deux organismes propriétaires de LCR (SA d'HLM Aiguillon Construction et SA d'HLM Espacil Habitat) dans divers locaux collectifs résidentiels, selon le programme suivant :</p>  | <p><b>Unanimité</b></p> |

\* Aiguillon Construction : 100 % du coût prévisionnel HT des travaux (l'organisme récupère la TVA) plafonnés à 7 968 € :

. 3 square de Stockholm : électricité (remplacement de luminaires et modification de prises), menuiserie (décloisement/reclousure, porte, dalles plafond), plomberie (toilettes, cuisine, point d'eau, VMC), peinture, revêtements de sol

. 37 cours de Bilbao : pose d'une VMC

\* Société Anonyme d'HLM Espacil Habitat : 100 % du coût prévisionnel HT des travaux (l'organisme récupère la TVA), plafonnés à 725 € :

. 2 rue du Bourbonnais : remplacement du chauffe-eau, dépose et repose du meuble évier, réfection d'un mur

2 – Décide l'attribution des subventions d'équipement aux bénéficiaires désignés ci-dessus pour un montant total maximum estimé à 8 693 € (7 968 € pour Aiguillon Construction, 725 € pour la Société Anonyme d'HLM Espacil Habitat)

**278 Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Provision fonds de fonctionnement et projets - Quatrième affectation de crédits 2018 - Modifications de délibérations antérieures**

**Unanimité**

1 - Approuve l'affectation de subventions aux associations (détail ci-après) pour un montant total de 7 011 € :

. 1 500 € à l'association Allégories Acoustiques : programmation "les sessions closes", 2018/2019, de concerts jazz et classiques

. 1 111 € à l'association Engrenage : salon d'exposition de véhicules de collection "rétro passion" le 15 avril 2018

. 2 500 € au Forum Social des Quartiers : entre le 24 et le 30 mars, seconde édition du festival Cine'action

. 700 € à l'association Le geste et le regard : sessions de formations qui ont démarré en mai et se poursuivront jusqu'en décembre prochain

. 800 € à l'association Matières Créatives : organisation, le 11 mars 2018, des "Ateliers en folie

. 400 € à Salsa me Gusta : 2ème édition rennaise du festival de danse Aqui Cuba, les 20 et 21 octobre prochains

2 - Prend acte des modifications des délibérations n° 0124 du 16 avril 2018 et n° 0199 du 25 juin 2018, en résultant.

**279 Sports et jeunesse - Action socio-éducative – Provision jeunes en projets – Quatrième affectation de crédits 2018**

**Unanimité**

- Approuve une quatrième affectation de crédits au titre de l'année 2018 pour un montant de 4 320 € et le versement des subventions aux associations désignées ci-dessous :

. 700 € au Cercle Paul Bert – Section Bréquigny : séjour en Espagne du 28 mars au 2 avril destiné à de jeunes licenciés du club de football

. 1 200 € à La Compagnie "À corps perdus" : projet "à quoi ils rêvent?" concernant des échanges pédagogiques autour de pratiques culturelles et artistiques entre la Bretagne et le Rwanda, sur la période de septembre 2018 à juillet 2019

. 1 800 € à la MJC Bréquigny : du 6 au 17 août, présence sur le terrain des animateurs jeunesse en vue d'élaborer des projets avec des jeunes de l'îlot des clôtéaux (animations sur le quartier, sorties et visites) et d'accompagner des initiatives d'habitants

|   |  |
|---|--|
| <p>. 620 € à l'association No-Limit-Barz : le 6 octobre, évènement intitulé "La Street Arène Battle", manifestation soutenue par la Maison de Quartier Saint Martin et organisée dans ses locaux</p>  |  |
| <p><b>280 Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Autres actions en faveur des jeunes - Provision pour projets étudiants – Cinquième affectation de crédits 2018</b></p>  | <b>Unanimité</b>   |
| <p>- Approuve une cinquième affectation de crédits au titre de l'année 2018 pour un montant de 2 500 € et le versement des subventions aux associations désignées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>. 1 500 € à l'Association Grain de Sel : Festival l'Alternatif du 7 septembre au 26 octobre</li><li>. 1 000 € à l'Association Sportive de l'INSA de Rennes : Festival Summer's Not Over du 24 au 27 septembre sur le Campus de Beaulieu</li></ul>  |  |
| <p><b>281 Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Provision pour animation socio-éducative - Deuxième affectation de crédits 2018</b></p>   | <b>Unanimité</b>   |
| <p>- Procède à une deuxième affectation de crédits en accordant une subvention de 1 000 € à l'association AMSIC Maison des Squares afin de soutenir l'organisation d'une action de promotion de la vie associative et du futur pôle associatif qui ouvrira ses portes dans le quartier le Blosne à l'horizon 2022</p>   |  |
| <p><b>282 Sports et jeunesse - Action socio-éducative – Loisirs alternatifs pour les jeunes adultes – Provision manifestation ND4J – Quatrième affectation de crédits 2018</b></p>  | <b>Unanimité</b>   |
| <p>- Approuve une quatrième affectation de crédits au titre de l'année 2018, pour un montant total de 28 500 € et le versement des subventions aux associations désignées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>. 7 500 € à l'association I'm from Rennes : soirée "Roller Dancing" le 20 septembre 2018 à la Halle Martenot</li><li>. 21 000 € au Centre Régional Information Jeunesse Bretagne : organisation de la ND4J en clôture du Festival Tam-Tam le 4 octobre</li></ul>   |  |
| <p><b>283 Interventions sociales et santé - Tranquillité publique, prévention de la délinquance - Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) – Provision – Première affectation de crédits 2018</b></p>   | <b>Unanimité,<br/>5 conseillers ne prenant pas part au vote (MM. Bourcier, Puil, Mmes Andro, Condolf-Férec, Rousset)</b> |
| <p>- Procède à une première affectation de crédits pour un montant total de 66 920 € réparti comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>* Trois actions relatives à l'accès au droit et à l'aide aux victimes (total de 28 063 €)<ul style="list-style-type: none"><li>- 3 000 € à l'association Aide Juridique d'Urgence</li><li>- 20 000 € à l'association Optima</li><li>- 5 063 € à l'ASFAD</li></ul></li><li>* Cinq actions relatives à la prévention de la récidive et de la radicalisation (total de 38 857 €) :<ul style="list-style-type: none"><li>- 12 750 € à l'Association pour l'Insertion Sociale</li><li>- 5 500 € à We Ker (anciennement Mission Locale)</li><li>- 7 500 € à l'Association Logement et Familles en Difficulté (ALFADI)</li><li>- 3 000 € à l'association ETC en soutien à l'action d'accompagnement des personnes relevant de la problématique de radicalisation</li></ul></li></ul> |  |

|            |   |  |
|------------|---|--|
|            | - 10 107 € à l'association la Sauvegarde de l'Enfant à l'adulte 35 (SEA 35)   |  |
| <b>284</b> | <b>Interventions sociales et santé – Autres interventions sociales – Centre d'Information des Droits des Femmes et des Famille d'Ille-et-Vilaine (CIDFF 35) – Convention de partenariat – Renouvellement</b><br><br>1 – Approuve les termes de la convention de partenariat à conclure avec le CIDFF 35 pour une durée de 3 ans du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2021<br>2 – Autorise Mme la Maire à la signer ainsi que tout avenant ultérieur conforme à l'économie initiale du contrat                  | <b>Unanimité,<br/>1 conseillère ne prenant pas part au vote<br/>(Mme Letourneux)</b> |
| <b>285</b> | <b>Interventions sociales et santé - Égalité des droits et diversités – Provision diversité culturelle soutien associations - Première affectation de crédits 2018</b><br><br>- Approuve une première affectation de crédits de 3 000 € à l'association CRIDDEV pour le projet « Causeries Discris »  | <b>Unanimité</b>   |
| <b>286</b> | <b>Aménagement et services urbains, environnement - Maison d'Architecture et des espaces de Bretagne (MAeB) - Convention cadre pluriannuelle d'objectifs - Actions 2018 - Subvention complémentaire</b><br><br>- Accorde le versement de 2 000 € en subvention de fonctionnement à la MAeB, en complément des 5 000 € inscrits au budget principal  | <b>Unanimité,<br/>1 conseiller ne prenant pas part au vote (M. Sémeril)</b>          |
| <b>288</b> | <b>Aménagement et services urbains, environnement - Les Basses Ourmes - Acquisition d'une parcelle de terrain</b><br><br>1 - Décide l'acquisition de la parcelle de 803 m <sup>2</sup><br>2 - Autorise Mme la Maire à signer l'acte authentique et tous documents subséquents   | <b>Unanimité</b>   |
| <b>289</b> | <b>Aménagement et services urbains, environnement - 9 rue Danton - Cession d'une maison - Convention cadre de courtages d'enchères électroniques</b><br><br>1 - Décide de la cession de la maison sise 9 rue Danton, par adjudication au moyen de la plateforme d'enchères électroniques Agorastore. La mise à prix du bien est fixée à 150 000 €<br>2 - Autorise Mme la Maire, à signer la convention-cadre avec Agorastore, le cahier des charges de mise aux enchères ainsi que tous les actes subséquents | <b>Unanimité</b>   |
| <b>290</b> | <b>Aménagement et services urbains, environnement - Ex-Eglise Saint-Laurent - Désaffectation par arrêté préfectoral de 1970 - Confirmation du déclassement subséquent</b><br><br>- Prononce le déclassement du domaine public de l'ex église Saint-Laurent  | <b>Unanimité moins<br/>13 abstentions<br/>(Groupe Alternance 2020)</b>               |
| <b>291</b> | <b>Aménagement et services urbains, environnement - Quartier de Maurepas - Parc des Gayeulles - 46 avenue des Gayeulles - Acquisition d'une maison</b><br><br>1 - Décide l'acquisition d'une maison sise 46 av des Gayeulles au prix de 400 000 €<br>2 - Autorise Mme la Maire à signer l'acte authentique à intervenir en la forme notariée et les éventuels actes subséquents   | <b>Unanimité</b>   |

- |   |   |
|---|---|
| <p><b>292 Aménagement et services urbains, environnement - Secteur Guines - Cession d'un terrain à la SPLA Territoires Publics</b></p> <p>1 - Décide la cession à la SPLA Territoires Publics d'un terrain de 24 530 m<sup>2</sup> situé bd de Guines pour un montant de 2 000 000 €<br/>2 - Autorise Mme la Maire à signer l'acte authentique et tous documents subséquents</p>  | <p><b>Unanimité,<br/>7 conseillers ne prenant pas part au vote (MM. Sémeril, Guiguen, Le Bougeant, Mmes Rault, Briand, Andro, Krüger)</b></p> |
| <p><b>294 Aménagement et services urbains, environnement - Quartier du Blosne - Centre Commercial Torigné - Acquisition d'un local commercial</b></p> <p>1 - Décide l'acquisition d'un local commercial (boucherie) situé au sein du centre commercial Torigné au prix de 140 630 €<br/>2 - Autorise Mme la Maire à signer l'acte authentique à intervenir en la forme notariée et les éventuels actes subséquents</p>  | <p><b>Unanimité</b></p>   |
| <p><b>295 Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Blosne-Est – Lot E28 - Constat de désaffectation et déclassement - Lot E11b - Principe de déclassement</b></p> <p>1 - Constate la désaffectation de l'emprise de 1 258 m<sup>2</sup> sise avenue de Pologne, correspondant au lot E28<br/>2 - Décide du déclassement de ce bien<br/>3 - Approuve le principe de déclassement du domaine public de la partie concernée du lot E11b</p>  | <p><b>Unanimité,<br/>4 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Appéré et Condolf-Férec, MM. Puil et Theurier)</b></p>                   |
| <p><b>296 Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Blosne-Est -Acquisition de lots parking – Approbation</b></p> <p>1 - Décide l'acquisition de quatre lots de parking (références cadastrales LO 71 – lot 29, LP 54 – lot 13, LO 71 – lot 15, LP 37 – lot 13), au prix unitaire de 3 000 €<br/>2 - Autorise Mme la Maire à signer les actes authentiques à intervenir en la forme notariée et tous documents subséquents</p>   | <p><b>Unanimité moins 15 abstentions (Groupes Alternance 2020 et Parti de Gauche)</b></p>   |
| <p><b>297 Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Mac Mahon - Bilan de clôture - Suppression de la ZAC – Approbation</b></p> <p>1 - Approuve le bilan opérationnel de clôture de la ZAC Mac Mahon<br/>* 260 logements y ont été réalisés (40 % PLUS ou PLAI, 10 % PLS et 50 % libres)<br/>* L'opération a également permis la réhabilitation du grand casernement et des deux corps de garde. Une résidence intergénérationnelle a été réalisée ainsi qu'une maison de quartier dans la commanderie réhabilitée. Cinq programmes neufs de logements ont également été construits<br/>* Les équipements publics réalisés concernent la voirie interne, le jardin public et les allées piétonnes ainsi que l'ensemble des réseaux<br/>* Du point de vue financier, le bilan consolidé de la ZAC s'élève à 10 478 053 €, dont 4 064 834 € au titre des équipements publics. L'opération intègre une participation communale d'équilibre de 168 083 €<br/>2 - Prononce la suppression de la ZAC Mac Mahon.</p> | <p><b>Unanimité</b></p>   |

|  |  |
|--|--|
| <p><b>298 Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Plaisance - 28/30 rue de Plaisance - Acquisition d'une parcelle de terrain</b></p> <p>1 – Décide l'acquisition d'une parcelle en nature de chemin située entre les n° 28 et 30 rue de Plaisance au prix de 2 700 €<br/>2 – Autorise Mme la Maire à signer l'acte authentique à intervenir, ainsi que les éventuels actes subséquents.</p>   | <p><b>Unanimité</b></p>  |
| <p><b>299 Action économique - Consommation - Commission de Règlement des Litiges de Consommation d'Ille-et-Vilaine - Convention avec la Maison de la Consommation et de l'Environnement – Renouvellement – Subvention</b></p> <p>1 – Approuve les termes de la convention à conclure avec la MCE pour le financement de la CRCL en 2018 (subvention de 9 272 €)<br/>2 – Autorise Mme la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur conforme à l'économie initiale du contrat</p>  | <p><b>Unanimité, 2 conseillers ne prenant pas part au vote (MM. Guillotin et Theurier)</b></p>                       |
| <p><b>300 Action économique – Commerce - Diverses actions – Provision pour animation commerciale – Troisième affectation de crédits 2018</b></p> <p>- Approuve une troisième affectation de crédits d'un montant total de 24 000 € au bénéfice de l'association Carré Rennais pour une campagne de communication qui se déroule en septembre/octobre (dans le cadre de la convention pluriannuelle de partenariat conclue avec le Carré Rennais CD n° 2017-0112 du 6 juillet 2017)</p>   | <p><b>47 voix pour et 14 voix contre (Groupes Parti de Gauche et Ecologiste et Mme Sohier)</b></p>                   |
| <p><b>301 Relations internationales - Provision aide aux pays en développement - Cinquième affectation de crédits - Soutien au Conseil de Cercle de Bandiagara (Mali) pour l'élaboration du Plan de Développement Social, Économique et Culturel 2018-2022</b></p> <p>1 - Approuve les termes de la convention à conclure avec le Conseil de Cercle de Bandiagara pour le soutien à ce cercle dans le cadre de l'élaboration du Plan de Développement social, économique et culturel (charte de jumelage-coopération en avril 1995 suivie d'une convention de coopération décentralisée signée en octobre 2001 et renouvelée en 2013, arrivée à échéance en 2015 mais non renouvelée du fait des événements au Mali)<br/>2 - Autorise Mme la Maire de Rennes à la signer, ainsi que tout avenant à intervenir qui ne modifie pas l'économie générale du contrat<br/>3 - Approuve une cinquième affectation de crédits d'un montant de 10 000 €, pour l'élaboration du Plan de Développement social, économique et culturel 2018-2022</p> | <p><b>Unanimité</b></p>  |
| <p><b>302 Relations internationales – Provision - Aides pour projets à caractère international - Cinquième affectation de crédits 2018</b></p> <p>- Procède à une cinquième affectation des crédits, pour un montant total de 3 000 € réparti comme suit :<br/>. 1 000 € à l'association l'Âge de la Tortue : projet "L'Encyclopédie des migrants" dans le cadre du partenariat pluriannuel dont la convention a été adoptée en Conseil Municipal du 5 décembre 2016</p>   | <p><b>Unanimité, 4 conseillers ne prenant pas part au vote (MM. Bourcier, Careil, Maho-Duhamel, Mme Rousset)</b></p> |

|  |  |
|--|--|
| <p>. 500 € à l'association Solidarité 35 Roumanie pour soutenir les activités d'un centre de loisirs du 2 au 27 juillet dans la ville de Sibiu en Roumanie. Ce centre accueille 130 enfants de 6 à 12 ans qui ne partent pas en vacances, avec comme objectif de développer l'autonomie des enfants par la pratique d'activités ludiques</p> <p>. 1 500 € à l'Association Rennaise des Centres Sociaux : voyage à Strasbourg de 33 personnes du quartier Cleunay, afin de visiter les institutions européennes du 10 au 13 septembre. Ce projet s'inscrit dans la continuité du travail sur l'Europe mené par le centre social de Cleunay avec les habitants depuis 2014</p>   | <p><b>Unanimité moins 13 abstentions</b><br/>(Groupe Alternance 2020), et 2 conseillers ne prenant pas part au vote (Mme Appéré et M. Sémeril)</p> |
| <p><b>303 Administration générale - Demande de protection fonctionnelle – Maire</b></p> <p>- Accorde à Madame la Maire le bénéfice du 2ème alinéa de l'article L. 2123-34</p>  | <p><b>Unanimité moins 13 abstentions</b><br/>(Groupe Alternance 2020), et 2 conseillers ne prenant pas part au vote (Mme Appéré et M. Sémeril)</p> |
| <p><b>304 Administration générale - Demande de protection fonctionnelle – Premier adjoint</b></p> <p>- Accorde à Monsieur le Premier Adjoint le bénéfice du 2ème alinéa de l'article L. 2123-34</p>  | <p><b>Le Conseil prend acte</b></p>  |
| <p><b>305 Administration générale – Délégation du Conseil municipal à la Maire – Compte rendu des mois de mai et juin 2018</b></p> <p>- Prend acte du compte-rendu des mois de mai et juin 2018</p>  | <p><b>Unanimité</b></p>  |
| <p><b>307 Administration générale – Transparence de la vie publique - Association Transparency International France – Adhésion</b></p> <p>- Approuve l'adhésion de la Ville de Rennes à l'Association Transparency International France (montant de l'adhésion : 3 000 €) dont les objectifs rejoignent les pratiques rennaises et notamment celles de la transparence avec, par exemple, l'ouverture des données dans le cadre de l'Open Data pour laquelle la Ville, comme Rennes Métropole, ont été récompensées, de l'égalité de traitement des entreprises dans le cadre de nos commandes publiques qui respectent d'ores-de déjà les recommandations de l'association, ou de la participation des citoyens, telle que pratiquée dans l'élaboration de nombreux projets avec la fabrique citoyenne ou le budget participatif.</p> | <p><b>Unanimité</b></p>  |
| <p><b>308 Administration générale – Personnel – Agents contractuels - Précisions d'emplois</b></p> <p>1 - Approuve les précisions d'emplois relatives aux emplois suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- rédacteur principal de 2e classe à la Direction des Affaires Juridiques</li><li>- rédacteur à la Criée</li><li>- directeur de l'Opéra</li><li>- technicien principal de 2e classe de l'Opéra</li></ul> <p>2 - Fixe les rémunérations liées à ces emplois</p>  | <p><b>Unanimité</b></p>  |

|  |  |
|--|--|
| <p><b>309 Administration générale – Personnel - Association We Ker – Convention financière – Prestation de service</b></p> <p>1 - Approuve les termes de la convention d'accueil des volontaires de Service civique 2018/2019 à conclure avec l'association We Ker (anciennement Mission Locale)<br/>2 - Approuve le paiement d'un prix réparti au vu du nombre de volontaires accueillis par la Ville (5000 € prévus globalement pour les trois collectivités et établissements) à l'association We Ker au titre de l'année 2019<br/>3 - Autorise Mme la Maire à signer la convention, et tout avenant ultérieur conforme à l'économie initiale du contrat</p>  | <p><b>Unanimité,<br/>1 conseillère ne<br/>prenant pas part au<br/>vote (Mme Andro)</b></p> |
| <p><b>310 Administration générale – Personnel - Ratios d'avancement des agents de catégories A et B</b></p> <p>- Instaure un ratio à :<br/>. 50 % des agents promouvables pour l'accès au 2<sup>ème</sup> grade et le cas échéant 3<sup>ème</sup> grade, de la catégorie B<br/>. 50 % des agents promouvables pour l'accès au 2<sup>ème</sup> grade des cadres d'emplois des attachés de conservation du patrimoine et des bibliothèques et des bibliothécaires</p>  | <p><b>Unanimité</b></p>  |
| <p><b>311 Administration générale – Construction Bâtiment 4 bis – Désordres garantie décennale – Protocoles d'accords transactionnels – Acceptation par le Conseil Municipal</b></p> <p>1 - Accepte les transactions : prise en charge, par la maîtrise d'œuvre et les entreprises, des travaux de réparation pour un montant total de 131 253 € et d'une répartition d'une partie des honoraires de l'expertise judiciaire ; renonciation à solliciter une indemnisation au titre des troubles d'exploitation et désistement de son instance et de son action au fond et en référé provision<br/>2 - Prend acte du versement des indemnités d'un montant total maximum de 144 638,80 € réparti comme suit :<br/>– Cabinet MAURER : 14 565 €<br/>– TPF Ingénierie /BETEREM : 82 397,12 €<br/>– Société SOCOTEC : 13 880,80 €<br/>– Société EIFFAGE : 8 295,48 €<br/>– Société DURAND : 5 068,28 €<br/>– Société BARTHELEMY : 3 559,50 €<br/>– Société ARMOR ÉTANCHEITE : 3 559,50 €<br/>– Société OMS : 12 707,10 €<br/>– Société SOPEC : 606,02 €<br/>3 - Autorise Mme la Maire ou son représentant à signer ces transactions et à prendre toute disposition utile à leur mise en œuvre</p> | <p><b>Unanimité moins<br/>2 abstentions (Parti<br/>de Gauche)</b></p>                      |
| <p><b>312 Finances – Exercice 2018 – Service à caractère industriel ou commercial – Budget distinct "Production d'Énergie Photovoltaïque" régie par l'instruction M4 – Méthodes et durées d'amortissement des immobilisations et subventions acquise à compter du 1er janvier 2018</b></p> <p>1 - Approuve les méthodes et durées d'amortissement des biens acquis au budget annexe "Production d'Énergie Photovoltaïque", à compter de l'exercice 2018 :</p>  | <p><b>Unanimité</b></p>  |



*Immobilisation Incorporelles*

- Frais d'étude non suivi de réalisation ..... 5 ans
- Frais d'insertion non suivi de réalisation ..... 1 an
- Frais de recherche et développement ..... 5 ans
- Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs ..... 5 ans
- Autres immobilisations incorporelles ..... 5 ans

*Immobilisation Corporelles*

- Constructions (travaux pour installations des équipements photovoltaïques) ..... 25 ans
- Installations, matériels et outillages techniques (panneaux photovoltaïques) .. ..... 25 ans
- Autres immobilisations corporelles (onduleurs, batteries....) ..... 10 ans

2 - Décide que l'amortissement des biens sera linéaire

3 - Décide le principe de fixer la durée d'amortissement des adjonctions à un bien principal sur la durée d'amortissement résiduel de celui-ci

4 - Applique la méthode du coût moyen pondéré pour la sortie de l'actif des biens acquis par lot

**313 Finances – Logements faisant l'objet d'un bail réel solidaire – Abattement de 30% de la base d'imposition de la Taxe Foncière (TF)**

**Unanimité**

- Approuve l'abattement de 30% de la base d'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties des logements faisant l'objet d'un bail réel solidaire conclu dans les conditions prévues aux articles L. 255-2 à L. 255-19 du Code de la construction et de l'habitation conformément à l'article 1388 octies du Code Général des Impôts

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 44.

Le Secrétaire,

Tristan LAHAIS  
SIGNE

---

Publié et affiché conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En Mairie, à Rennes, le 13 SEP 2018

La Maire,

Nathalie Appéré